

licence en droit

Par **edmond**, le **31/03/2006** à **08:06**

Bonjour,

je suis nouvel inscrit sur ce site.

Je suis en train de préparer le diplôme de la licence par le biais de la VAE.

J'ai rédigé un mémoire à ce sujet et j'aurais aimé le soumettre à un ou des juristes afin d'avoir leur avis sur la façon dont il a été rédigé.

Je suis accompagné par un prof. de droit et j'ai déjà corrigé mon dossier en fonction de ses commentaires positifs ou négatifs.

Voilà.

Sinon serait il possible d'obtenir des conseils pour la préparation de la licence par la VAE.

Aprèsz remise du mémoire je serai convoqué devant un jury qui validera le diplôme en entier ou en partie.

Merci de vos réponses.

Bonnes journée.

Edmond

Par **deydey**, le **31/03/2006** à **18:31**

qu'est-ce que la VAE?

Par **Olivier**, le **31/03/2006** à **18:33**

Quel est ton sujet de mémoire ?

Si ce sujet entre dans mes compétences je me ferai un plaisir de te donner un avis...

Par **mathou**, le **31/03/2006** à **18:51**

[quote="deydey61":sdmdxw7p]qu'est-ce que la VAE?[/quote:sdmdxw7p]

Validation des acquis de l'expérience je crois. Il y a dans les facs des enseignants relais, et suivant une procédure décrite par Edmond, un diplôme est délivré au vu de ton expérience dans un secteur d'activité.

:)

J'en profite pour te souhaiter la bienvenue sur le forum, Edmond Image not found Je ne pense pas être assez avancée pour t'aider mais je serais curieuse moi aussi de connaître le sujet de ton mémoire. Si tu veux je peux demander à un de nos enseignants relais de Nancy des conseils concernant la préparation ?

Par **edmond**, le **01/04/2006** à **15:40**

Bonjour,

merci de vos réponses.

Effectivement je n'ai pas pris le temps d'être plus explicite sur la VAE.

VAE : validation des acquis de l'expérience. Je vais résumer au mieux.

Je suis en retraite depuis le mois de janvier 2005. J'étais auparavant commandant fonctionnel de la police nationale et je dirigeais un commissariat.

J'ai donc reçu une formation en droit pénal, procédure pénal et droit administratif.

J'ai postulé pour être EVENTUELLEMENT retenu en qualité de juge de proximité.

Mon dossier est instruit et est en attente d'être examiné - avec d'autres - par le conseil supérieur de la magistrature qui prendra la décision finale (positive ou négative).

Ayant accompli deux années en fac de droit sans avoir d'ailleurs obtenu le DEUG, je me suis mis en tête d'e passer une licence en droit par le biais de la VAE.

Le jury a tenu compte de mon expérience professionnelle et m'a admis en année de licence.

J'ai, entre autres, un mémoire rédiger et à remettre à ce jury. Il comprend 4 parties : cursus personnel et professionnel, raisons qui motivent ce projet, des exemples vécus dans la vie professionnelle, illustrations de ces exemples par des documents.

Voilà.

J'ai donc rédigé mon mémoire ; il a déjà été examiné par un prof de droit qui assure l'accompagnement jusqu'au jury et j'ai corrigé ce mémoire en fonction de ses commentaires.

J'aurais aimé le soumettre à un juriste de ce site pour avoir des conseils pertinents avant de le soumettre une nouvelle fois à ce même prof puis au jury.

Est ce possible ?

Est ce que l'un des membres de ce site voudra bien perdre de son temps pour m'apporter une certaine aide, voire une réussite ?

Merci à vous.

Edmond

Par **edmond**, le **02/04/2006** à **13:57**

N'ayant pas eu de réponse, je voudrais juste préciser que je ne demande rien d'autre que de soumettre ce mémoire à votre lecture et y apporter les critiques que vous jugerez adaptées, qu'elles soient positives ou négatives.

Le reste est entièrement fait.

Merci.

Edmond

Par **anea**, le **02/04/2006** à **14:38**

Pour soumettre ton mémoire je te conseille d'aller sur le site : www.village-justice.com, il y a un forum et ce sont quasiment que des juristes qui parlent entre eux. Il sont très sympathiques et peut être accepterons t-ils de t'aider

Anne 

Par **jeeecy**, le **02/04/2006** à **14:53**

Bonjour

il s'agit donc d'un memoire en droit penal?

de combien de pages?

Pourra-t-on le publier sur le site?

Merci
Jeeecy

Par **edmond**, le **02/04/2006** à **21:01**

Je suis déjà membre du site village de la justice. Mais les membres sont déjà presque tous des juristes en activité.

Ils n'auront pas forcément la même approche qu'un étudiant ou un prof.

Je ne souhaite pas que mon mémoire soit publié sur le site. C'est un travail personnel avec des détails précis. Enfin je n'y avais pas du tout pensé.

Bonne soirée.

Edmond

Par **jeeecy**, le **02/04/2006** à **21:10**

j evais paraitre pour le pire des individualistes mais tant pis :

quel est l'avantage de lire ton memoire?

ca nous prend du temps et en plus on ne peut meme pas le publier sur le site...

ce n'est pas vraiment l'optique d'internet où on publie pour tous...

si on peut le publier, je veux bien te le relire, mais sinon je n'ai malheureusement pas de temps pour lire et corriger un memoire sans que ca me rapporte quelque chose, desole

Par **edmond**, le **03/04/2006** à **07:24**

Surpris et déçu d'une telle réponse.
Tant pis pour moi je me débrouillerai autrement.
Je vous souhaite de ne pas avoir besoin, une fois dans votre vie, d'un petit coup de pouce.
Bonne continuation.
Edmond

Par **jeeecy**, le **03/04/2006** à **11:17**

ca n'engage que moi

mais relire votre memoire me prendrait plusieurs heures si on veut le faire correctement

j'ai egalement un memoire et un rapport de stage a rediger, plus les cours classiques plus la gestion de ce site web et en dernier mes loisirs

bref si je relis votre memoire j'aurai aime une "compensation" soit le publier sur le site une fois terminer

Par **edmond**, le **03/04/2006** à **11:24**

Merci de votre réponse.

Je précise que dans ma demande il n'y a aucune obligation envers aucun membre de ce site. J'aurais apprécié une aide mais uniquement en cas de disponibilité de la ou les personnes désireuses de le faire.

Comment voulez vous que je mette ce mémoire en ligne sur le site alors qu'il comporte des détails qui me sont personnels. Cela serait présomptueux et déplacé.

Maintenant si cela peut apporter un certain intérêt (je ne vois pas très bien lequel d'ailleurs) je pourrai le faire après avoir pris soin de masquer ou supprimer certains passages.

Mais ne vous attendez pas à lire quelque chose de captivant.

Par **edmond**, le **09/04/2006** à **11:12**

Bonjour,

un grand merci à jeeecy qui a accepté, malgré un emploi du temps bien rempli, de prendre du temps pour lire mon mémoire et y apporter des observations positives et/ou négatives.

Grâce à lui j'ai pu revoir ma copie au mieux et la soumettre bientôt à un jury.

Bravo pour ce site. Je suis un incondionnel.

Merci encore à jeeecy. C'est un modérateur formidable, compétent et disponible.
Il en faudrait beaucoup d'autres comme lui.
Bonne journée à tous.
Edmond

Par **jeeecy**, le **09/04/2006** à **15:30**

[quote="edmond":3t4w97ju]Bonjour,
un grand merci à jeeecy qui a accepté, malgré un emploi du temps bien rempli, de prendre du temps pour lire mon mémoire et y apporter des observations positives et/ou négatives.
Grâce à lui j'ai pu revoir ma copie au mieux et la soumettre bientôt à un jury.
Bravo pour ce site. Je suis un incondionnel.
Merci encore à jeeecy. C'est un modérateur formidable, compétent et disponible.
Il en faudrait beaucoup d'autres comme lui.
Bonne journée à tous.
Edmond[/quote:3t4w97ju]

mais de rien :oops:

merci pour les compliments 

@ bientôt sur Juristudiant

Par **mathou**, le **10/04/2006** à **12:02**

:))

J'espère que tu passeras de temps en temps sur le forum, Edmond  Juge de proximité, ça m'intrigue depuis la première année. Je croise les doigts pour toi !

Par **edmond**, le **10/04/2006** à **20:55**

Bonsoir,
aucun problème pour passer sur le site, même pour y rester et encore plus si j'ai la chance d'être retenu pour occuper les fonctions de juge de proximité.
J'aurais sûrement besoin de vos lumières et je pourrais expliquer comment cela se passe.
Mais voilà, encore faut-il être parmi les heureux élus ; ce n'est pas le plus simple surtout avec la réforme mise en place.
Wait and see (comme disent nos amis anglais)
Bonne soirée à tous.
Edmond